



Registre des activités de traitement des données personnelles

(Article 31 du règlement (UE) n° 2018/1725)

Date : 7/06/2019

Numéro de référence : 74

Liste de contact de l'unité presse et information

Domaine d'activité : Activité administrative

Coordonnées

Responsable du traitement ou Responsables conjoints du traitement :

Chef d'unité,
Unité presse et information,
Direction de la Communication,
Cour de justice de l'Union européenne
L-2925 Luxembourg

Délégué à la protection des données :
Contact
DataProtectionOfficer@curia.europa.eu

Coordonnées de contact :

Presseinfo-BG@curia.europa.eu
Presseinfo-CS@curia.europa.eu
Presseinfo-FR@curia.europa.eu
Presseinfo-EN@curia.europa.eu
Presseinfo-DE@curia.europa.eu
Presseinfo-NL@curia.europa.eu
Presseinfo-MT@curia.europa.eu
Presseinfo-DA@curia.europa.eu

Presseinfo-SV@curia.europa.eu
Presseinfo-FI@curia.europa.eu
Presseinfo-LT@curia.europa.eu
Presseinfo-LV@curia.europa.eu
Presseinfo-ET@curia.europa.eu
Presseinfo-IT@curia.europa.eu
Presseinfo-ES@curia.europa.eu
Presseinfo-EL@curia.europa.eu
Presseinfo-HR@curia.europa.eu
Presseinfo-HU@curia.europa.eu
Presseinfo-PL@curia.europa.eu
Presseinfo-PT@curia.europa.eu
Presseinfo-RO@curia.europa.eu
Presseinfo-SK@curia.europa.eu
Presseinfo-SL@curia.europa.eu

Service traitant :

Unité presse et information
Direction de la Communication,
Cour de justice de l'Union européenne
L-2925 Luxembourg

Sous-traitant :

Accessible au public

Description du traitement

1) Finalité du traitement

Disposer d'une liste à jour des personnes abonnées pour leur faire parvenir les communiqués de presse sur les affaires de la Cour, les informer de l'activité publique de la Cour (audiences etc.) et le travail en général de la Cour (y compris l'envoi du rapport annuel et panorama de l'année) ainsi que de prendre contact avec les journalistes en cas de nécessité.

Base légale:

Les articles 11 TUE et 15, paragraphe 1, TFUE.

2) Description du traitement

Est considérée comme abonnée la personne qui demande à recevoir les informations sur l'activité publique de la Cour.

Chaque cellule linguistique de l'unité gère la liste des personnes intéressées avec lesquelles elle est en relation.

| Catégorie de personnes concernées | Catégorie de données concernées | Durée de conservation des données |
|-----------------------------------|--|--|
| Toute personne intéressée | Adresse mail ainsi que toutes les informations fournies (par exemple nom, prénom, media, langues de communication, N° de téléphone, N° de GSM) | Les données sont conservées aussi longtemps que la personne souhaite être sur la liste de diffusion. |

3) Destinataires

a) Au sein de l'institution

Personnel de l'Unité presse et information

Accessible au public

| | |
|--|---|
| b) <i>À l'extérieur de l'institution</i> | NÉANT |
| 4) <i>Transfert à un pays tiers ou une organisation internationale</i> | NÉANT |
| 5) <i>Mesures de sécurité</i> | Les listes sont accessibles au moyen d'un code personnel. |
| 6) <i>Notice d'information</i> | Une notice d'information est envoyée aux destinataires au moment où ils sont inscrits sur la liste. La notice d'information se trouve également sur le site Curia : https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2015-02/fr_protection_donnees.pdf |